

10h-12h : Quels statuts et forme juridique seront adaptés à votre projet d'accueil ?

Intervention de Mr Julien Dejaeghere, conseiller MSA

- L'activité d'accueil au sein du régime agricole
- L'indemnisation ou la prestation d'accueil
- Règles du travail

Témoignages dans la salle

Témoignage de Raymond Riban : l'historique du Bercail Paysan en parallèle de la transmission de la ferme 2016/2024

La MSA et le réseau ASTRA

Le 14/11/2024



Le réseau ASTRA couvre 12 départements soit 4 MSA

MSA Alpes du Nord

Isère
Savoie
Haute-Savoie

MSA Ain-Rhône

Ain
Rhône

MSA Ardèche Drôme Loire

Ardèche
Drôme
Loire

MSA Auvergne

Allier
Cantal
Haute-Loire
Puy de Dôme

1

L'activité d'accueil au sein du régime agricole

2

L'indemnisation ou la prestation d'accueil

3

Règles du travail

L'activité d'accueil au sein du régime agricole

En plus des activités de cultures et d'élevages, il existe auprès du régime agricole des activités dites « agro-touristiques »

Camping à
la ferme

Ferme
équestre

Ferme
auberge

Gîtes, table
d'hôtes

Accueil
pédagogique

Accueil social et
thérapeutique

- Ces activités sont des activités de « prolongement » de l'exploitation.
- Elles doivent être situées sur l'exploitation ou dans ses locaux et dirigées par le chef d'exploitation.
- Le temps de travail consacré par le chef d'exploitation doit être pris en compte dans le calcul de la SMA (impact sur le statut social).

Si l'activité d'accueil se fait sur l'exploitation agricole, il n'y a pas de déclaration supplémentaire à faire au niveau de l'INSEE. Cette activité intégrera l'activité agricole.

Rappel du calcul de la SMA

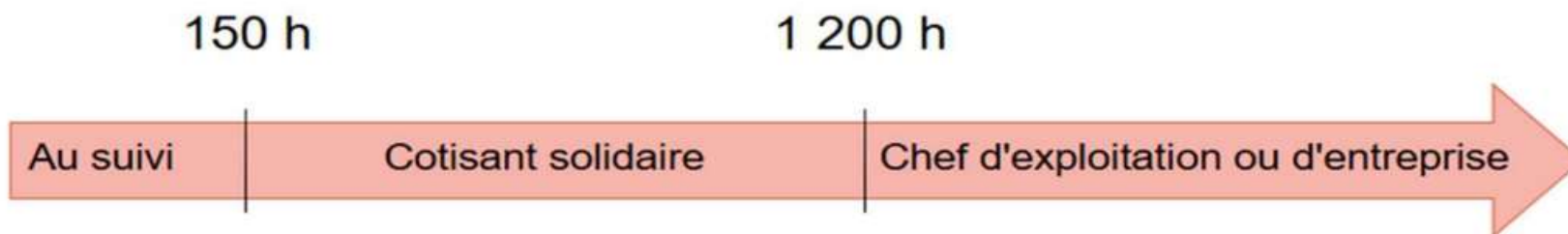
En **Isère**, une exploitation agricole **d'élevage de vaches laitières** sur une surface de 4 hectares, une activité **apicole** de 50 ruches, 250 heures de **conditionnement** pour le miel, 200 heures de **commercialisation** sur les marchés et 200 heures **d'accueil social et thérapeutique sur l'exploitation**.

Détail du calcul de l'AMA :

- Surface élevage de vaches laitières : 4 ha / **8ha75** X 1200 = 549 heures
- 50 ruches : 50 / 200 X 1200 = 300 heures
- Conditionnement = 250 heures
- Commercialisation = 200 heures
- Accueil social et thérapeutique = 200 heures

Soit : 549 h + 300 h + 250 h + 200 h + 200 h = **1 499 heures tout cumulé**

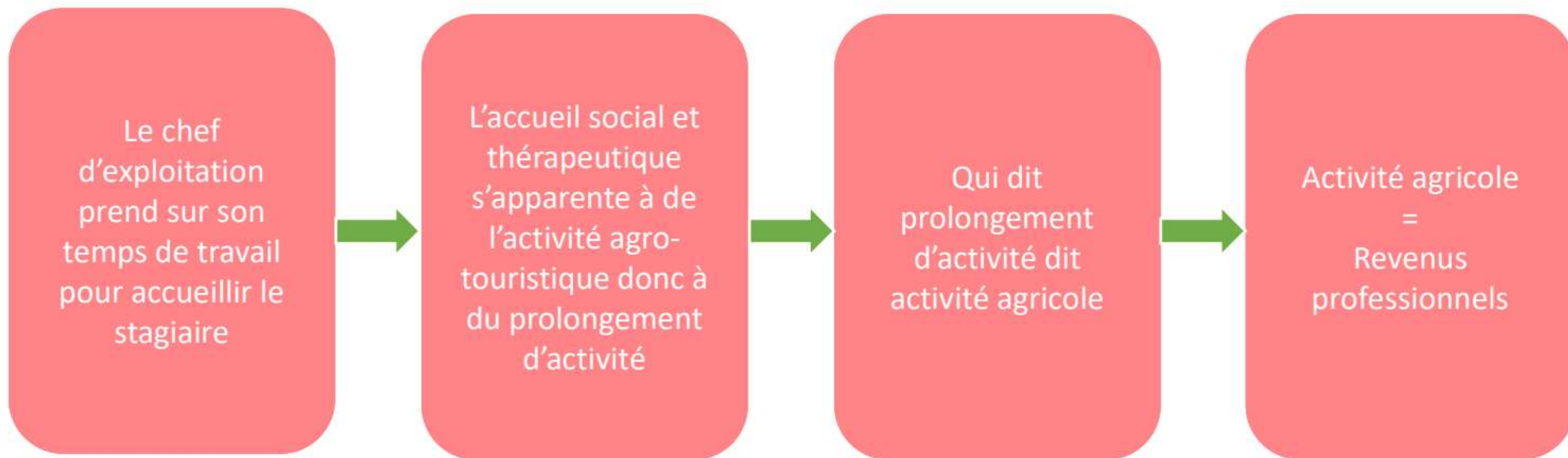
L'exploitant aura donc le statut de chef d'exploitation car son activité est au-delà du seuil de 1200 heures par année civile



L'indemnisation ou la prestation d'accueil

L'indemnisation ou la prestation d'accueil

Le centre médico-social ou le foyer indemnise le chef d'exploitation pour l'accueil du stagiaire. Les ateliers peuvent durer 1 heure, 2 heures voire plusieurs jours. L'indemnisation sera déterminée dans la convention de stage qui liera le stagiaire, le chef d'exploitation et la structure de l'accueilli.



Règles du travail

Rappels :

- Avant la venue d'un stagiaire sur l'exploitation, il faut être à jour de la DUERP. Si besoin, contacter les services de prévention des risques professionnels de la MSA.
- Le bénévolat n'existe pas !
- En cas de contrôle, la convention de stage couvre la présence du stagiaire sur l'exploitation.
- Le stagiaire n'a pas de contrat de travail et donc n'a pas de lien de subordination avec le chef d'exploitation.
- Le stagiaire est lié au chef d'exploitation et au centre / foyer par une convention de stage.
- Il n'y a pas de couverture accident du travail car il n'y a pas de charges sociales. En cas d'incident, cela sera considéré comme un accident de la vie privée.
- Un stagiaire ne doit jamais remplacer un potentiel salarié. Dans le cadre d'un stage de découverte, le stagiaire effectue uniquement des tâches simples ou basiques.



AVEZ-VOUS DES
QUESTIONS ?

Témoignages dans la salle

Témoignage de Raymond Riban

L'historique du Bercaïl Paysan
en parallèle de la transmission de
la ferme,
de 2016 à 2024



14h-16h : Quels outils de professionnalisation des personnes accueillantes ?

L'exemple de la Ferme de Belle Chambre (38) - Catherine Bibollet

Se former, s'informer, échanger

France Roinat (trésorière ASTRA) et Catherine Coste (chargée de mission)

La formation Premiers Secours en Santé Mentale -

Claire Jordan-Meille (Espoir 73)

! A NOTER : des sessions de formation peuvent être mises en place > contactez-nous

Témoignage de Claudette Coquard, agricultrice installée dans le Rhône : son parcours d'accueillante, les formations suivies, etc ...



ASSOCIATION



Ferme de Belle Chambre

38660 Sainte-Marie-du-Mont

Tél : 04 76 08 57 76 - Fax : 04 76 08 59 98

**ASSOCIATION FERME DE
BELLE CHAMBRE
EXPLOITATION AGRICOLE**

Catherine Bibollet

Préambule

- Statut juridique : association loi 1901
- Cette exploitation, entreprise agricole, se veut un outil au service du projet institutionnel de la Ferme de Belle Chambre et des projets personnalisés des résidents (Adultes avec autisme et trouble du développement intellectuel).
- Ce support à l'accompagnement éducatif se caractérise par son originalité et sa singularité.

L'EXPLOITATION AGRICOLE



LA FORMATION DES ACCUEILLANTS ET ENCADRANTS

A L'ADAPTATION DES ATELIERS DE TRAVAIL

Définition de l'espace de travail

- L'ensemble de l'exploitation agricole est dédié à l'agriculture sociale et thérapeutique
- Un atelier est dédié à l'agriculture sociale et thérapeutique

L'ensemble de l'exploitation agricole est dédié à l'agriculture sociale et thérapeutique

- L'ensemble des encadrants et des accueillants est concerné même ceux qui ne participent pas directement aux ateliers de production.
- => conscience et implication de tous.
- => formation à penser pour l'ensemble des encadrants mais à différents niveaux selon les postes.

Un atelier est dédié à l'agriculture sociale et thérapeutique

- Une ou plusieurs personnes encadrent cet atelier.
 - => Partage du travail au sein de l'exploitation.
 - => Formation spécifique à ces personnes.

Identité des productions

- Identité des productions

AOP? Label ? Marques ? Bio ?

=> cahiers des charges

=> son propre produit et sa propre démarche

- L'accueil comme produit sur une exploitation agricole

Recherche d'un équilibre

- Réalité économique
- Technicité et adaptation technique
- Obligation sanitaire
- Projets éducatifs
- Adaptation aux différentes personnes accueillies et à leurs comportements.

Ces trois points permettent d'organiser et cibler la formation des encadrants :

Quelles sont les personnes à former ?

Quels types de formation ?

- techniques
- éducatives
- économiques

Quel rythme ?

La formation

- **En interne :**
 - Le parcours intégratif pour les nouveaux salariés
 - Travail en doublure sur les ateliers
 - Sujets spécifiques : ex GBPH européens, « petits animaux »
 - Réunions de l'équipe agricole, réunions d'équipes éducatives avec présence d'un membre de l'équipe agricole.
 - Ecriture des procédés techniques, organisation du travail, spécificité de la prise en charge du résident et déroulement de sa participation.

- **En externe :**

- Formation technique ciblée
- Formation sanitaire obligatoire
- Formations spécifiques à l'autisme
- Formation à l'agriculture sociale et thérapeutique

ex : avec la Chambre d'Agriculture

Critères d'évaluation

- Compréhension des adaptations techniques.
- Respects des consignes et des transmissions écrites.
- Capacité à communiquer à plusieurs niveaux.
- Capacité de l'accueillant à observer, s'adapter et gérer les situations.
- Travailler en équipe.
- Durée du salariat.
- Ces critères sont propres à chaque exploitation.

CONCLUSION

- Il vous faut préparer l'atelier, l'espace dans lequel la personne va évoluer, la tâche que vous allez lui demander.
- Dans les cas où l'accueil est un produit spécifique, réservez lui un temps particulier et ne pas vouloir le greffer sur un temps déjà existant et non adapté.
- Vous aurez des limites; savoir les accepter et surtout oser verbaliser avec la structure, par exemple avec laquelle vous aurez un contrat, pour les exprimer.

CONCLUSION

- Vous serez le garant du cadre au sein duquel vous partagerez une activité de votre exploitation.
- Penser toujours aux possibilités de la personne accueillie et donc imaginer ce qu'elle peut ou ne pas réaliser et elle trouvera sa place.

« Dans notre culture, le travail est un besoin et un droit à réaliser un rêve d'autonomie, mais c'est également un chemin incontournable vers une identité d'adulte et une participation sociale. »

- Francesco Messia

MERCI

- Pour votre écoute et votre intérêt



SE FORMER, S'INFORMER, ECHANGER,

France Roinat (trésorière ASTRA), Catherine Coste (ASTRA)

- **formations** : jardins thérapeutiques, accueil à la ferme, médiation animale, diversification agricole, PSSM, accompagnement et connaissance des publics,...

- **dispositifs** pour des périodes de stages ou d'essais

- **visites apprenantes**

NB : Coin de Champ vendredi 29/11 a-m chez Claudette Coquard

- **groupes de partage**

session codev en visio mercredi 27/11 de 18h à 19h30

- **documents, documentaires**



Terre
d'horizon

Formation pour Adultes et Apprentissage

CFPPA de Romans
1414 chemin de Rosey Ouest BP 224
26105 Romans-sur-Isère Cedex
www.terre-horizon.fr

Tél. 04.75.71.25.10
Fax. 04.75.71.59.13
cfpparomans@educagri.fr



Mettre en place un jardin vivrier au sein d'un établissement médico-social - *Une formation pour aménager un jardin vivrier thérapeutique*

Nos points forts:

- une formation centrée sur les bases des jardins de soins
- des travaux pratiques

PUBLIC ET PRÉ REQUIS

Tout public ayant un intérêt sur la mise en place de jardin de soins au travers des jardins vivriers. Une expérience dans le milieu médico-social et une pratique du jardinage est souhaitée.

Prè-requis : lire, écrire, être capable d'utiliser un traitement de texte.

Nombre de stagiaires max : 14

professionnels locaux : mettre en place un jardin vivrier » du BP Aménagements Paysagers (fiche RNCP n°38314)

Certificateur : Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, date de fin de la certification le 01/01/2029

Les stagiaires devront présenter les opérations de mise en place et d'entretien d'une culture lors d'un entretien d'explicitation.



UCARE
« diversifier son activité
par un accueil à la ferme
CFPPA SAINT-ISMIER
(Isère)



OBJECTIFS

- Découvrir les différentes formes d'accueil à la ferme pouvant être mises en œuvre sur une exploitation agricole.
- Étudier des statuts juridiques
- Découvrir les réseaux d'agritourisme, d'accueil pédagogique et d'accueil social
- Mettre en œuvre et analyser des activités d'animation
- Travailler et développer son projet d'accueil (Comment insérer mon accueil dans le fonctionnement général de l'exploitation, évaluer la faisabilité économique de son projet)

DATES

10 au 14 février et du 10 au 14 mars 2025

70h de formation

**Financement possible
par VIVEA et CPF**

Les sessions visio de CODEV

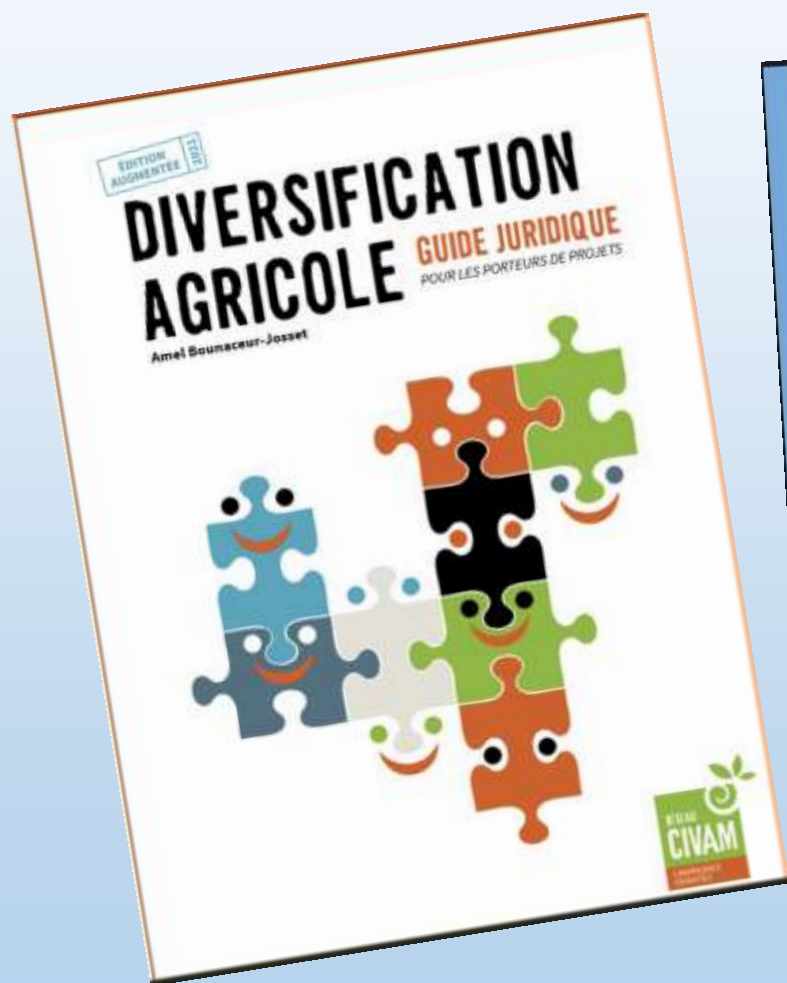
Anne Berthet, consultante et bénévole pour ASTRA



- séances (en visio) 1h30
- en petits groupes
- on aborde ensemble un sujet qui se pose à nous (question, problème, projet,...) en lien avec l'agriculture sociale et thérapeutique

Ressources

Site ASTRA



La ferme de la Feïe



Laure et Laure a ancien é installés compte Nicolas ans. Dar

ferme, il accueille des jeunes de 4 à 20 ans maximum). Les séances durent en moyenn

La ferme des Marettes



Maud et qu'agric l'accueil leur ferr accueil d aussi sé accom



Premiers Secours en Santé Mentale France

APPRENDRE À AIDER

Claire Jordan-Vielle : ESPOIR73 et ASTRA

Le secourisme en santé mentale

Le programme de Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) permet de former des secouristes capables **de mieux repérer les troubles en santé mentale**, d'adopter un comportement adapté, d'informer sur les ressources disponibles, **d'encourager à aller vers les professionnels adéquats** et, en cas de crise, d'agir pour relayer au service le plus adapté.

Il s'inspire de la formation aux premiers secours physiques, mais intègre une logique d'urgence différente : un secouriste en santé mentale devra souvent intervenir à plusieurs reprises pour écouter, rassurer et accompagner la personne concernée vers le soin.

Dans un contexte sociétal de minimisation et de stigmatisation des troubles psychiques, se former aux premiers secours en santé mentale **s'inscrit dans une démarche citoyenne. Nous pouvons tous agir à notre niveau !**

La santé mentale Fait partie intégrante de la santé

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) la santé se définit comme étant "*un état complet de bien-être physique, mental et social, [qui] ne consiste pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité*" (Constitution de 1948).

Toujours selon l'OMS, 1 personne sur 4 est touchée par un trouble mental à un moment de sa vie. Ainsi, 30% des français ont dans leur entourage une personne qui souffre d'un trouble de santé mentale (anxiété, alcoolisme, dépression, etc.).

Jeune enfant, adolescent, membre de la famille, collègue de travail, voisin, amis, partenaire sportif... Un trouble de santé mentale, tout comme un problème de santé physique, peut donc toucher n'importe qui et n'importe quand.

Le secourisme en santé mentale c'est apprendre à aider un proche et à accompagner au mieux dans les moments difficiles.

Apprendre à aider pour mettre des mots sur les maux

Addictions, trouble psychotique, automutilation... Que l'on soit directement concerné ou proche d'une personne concernée, il est important de savoir comment agir et réagir pour ne pas se sentir totalement démuni face à la souffrance ressentie. C'est là tout l'objectif du secourisme en santé mentale.

Se former aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM), une action citoyenne d'utilité publique

Quelle formation choisir selon votre profil ?

– PSSM Standard, pour des connaissances générales sur le champ de la santé mentale, notamment à propos des 4 troubles psychiques les plus fréquents (troubles dépressifs, anxieux, psychotiques et liés à l'utilisation de substances).

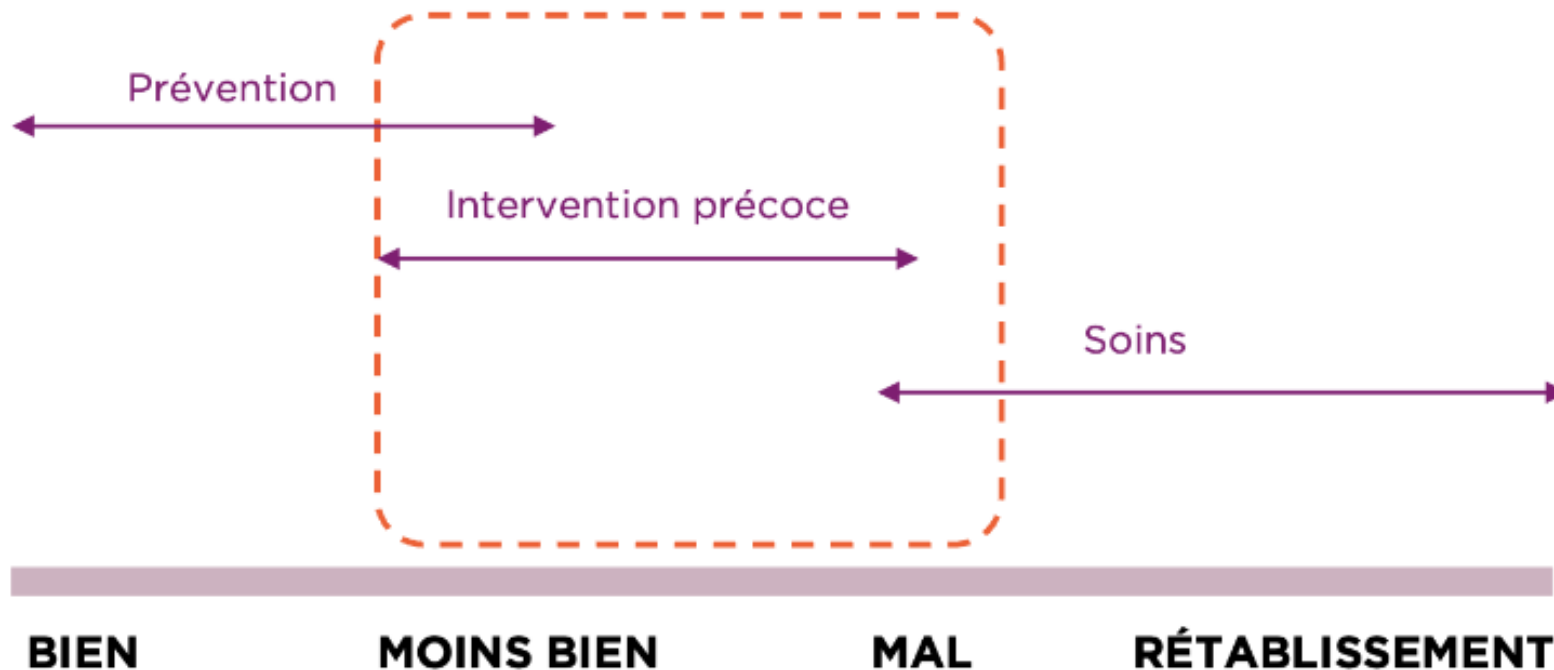
A noter : PSSM Standard peut être réalisé en entreprise, en présentiel ou en distanciel.

– PSSM Jeunes, pour les adultes vivant ou travaillant avec des adolescents (collège et lycée) et jeunes majeurs.

A quel moment intervient le secouriste ?

Les troubles de santé mentale s'inscrivent dans un large spectre. Il existe différents états de malaise et des interventions spécifiques adaptées à chacun de ces états. Le secouriste en santé mentale identifie les symptômes ou l'apparition de symptômes et intervient rapidement pour éviter que les problèmes ne s'aggravent. Son rôle n'est pas de soigner, il est à l'écoute et redirige vers un professionnel de santé.

Zone d'intervention des premiers secours en santé mentale



On peut prendre soin de sa santé mentale comme on peut prendre soin de sa santé physique. C'est à partir de ce postulat qu'a été conçu le programme Mental Health First Aid® en Australie en 2000.

Comme la formation aux premiers secours physique, le programme forme des secouristes pour qu'ils soient capables de mieux repérer les principaux troubles en santé mentale (dépression, anxiété, psychose...), d'adopter un comportement adapté, d'informer sur les ressources disponibles, d'encourager à aller vers les professionnels adéquats et, en cas de crise, de relayer au service le plus adapté.

Une formation ouverte à tous

La santé mentale concerne l'ensemble du grand public, puisque les troubles psychiques sont les pathologies les plus répandues : selon l'Organisation mondiale de la santé, un être humain sur quatre souffrira au cours de sa vie soit d'un épisode pathologique, soit d'un trouble persistant. C'est pourquoi la formation aux premiers secours en santé mentale **s'adresse à tous**.

Cette formation développe **une méthode pour apprendre à aider**, à laquelle plus de cinq millions de personnes se sont déjà formées dans le monde. En France, le programme a été lancé en 2019 et il ne cesse depuis de se déployer.

L'objectif de l'association aujourd'hui est de mettre en place de nouvelles formations, de mieux en évaluer l'impact, mais aussi et surtout de pouvoir compter sur **un nombre toujours plus grand de secouristes formés**.

14 heures de formation



EN PRÉSENTIEL

- 2 jours consécutifs
- 2 jours non consécutifs (sur une quinzaine)
- 4 demi-journées (échelonnées sur 1 mois maximum)

À DISTANCE

- 7 modules de 2h (en visio)

Prix recommandé : 250€ (manuel inclus)



Nos formateurs accrédités aux modules standard et jeunes organisent en autonomie les sessions de formation. Ils pourront vous renseigner sur le tarif des formations et établir des devis.

(Il n'est pas possible de mobiliser les heures de votre CPF pour suivre cette formation).



Tout public, à partir de 18 ans

8 à 16 personnes participants par session



**Premiers Secours
en Santé Mentale
France**

APPRENDRE À AIDER



Le New Worker
23, rue Paul Duvivier 69007 Lyon



info@pssmfrance.fr



04 37 47 90 84

Mentions légales

Politique de confidentialité

Contact

© PSSM France 2024. Tous droits réservés

Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



**MENTAL
HEALTH
FIRST AID®**
International

Licensed
Provider

Un témoignage : Claudette Coquard,

agricultrice installée dans le Rhône, elle pratique l'accueil social et thérapeutique depuis de nombreuses années

- Quels choix de formation pour quel projet d'accueil ? de quoi ai-je besoin pour être bien dans ce que je fais ?
- Partage de mon itinéraire et des formations suivies
- Comment ai-je financé ces formations ?



CONCLUSION de la journée

par Gérald Assouline, membre du CA d'ASTRA

**merci pour votre présence,
à bientôt !**